



Palais des Académies
Rue Ducale 1, B-1000 Bruxelles

T +32 2 550 22 02
secretariat@uai-iaa.org
www.unionacademique.org

PRIX POUR LES JEUNES CHERCHEURS

A l'occasion des célébrations de son centenaire (2019), le Bureau de l'Union Académique Internationale a instauré deux prix biennaux destinés à récompenser les chercheurs et chercheuses en début de carrière qui travaillent dans le domaine des sciences humaines et sociales. L'appel en cours est ouvert aux jeunes chercheurs et chercheuses dans les domaines suivants: linguistique, philologie, sociologie, droit et sciences politiques.

En 2021, deux prix, d'une valeur de 6000 euros chacun, seront décernés pour soutenir la recherche au cours des années civiles 2022-2023. Les candidatures sont ouvertes aux chercheurs titulaires d'un doctorat décerné au plus tôt le 1er janvier 2013.

Les deux bourses sont des subventions destinées à des chercheurs individuels dotés d'un dossier et d'un projet de recherche solides et innovants avec des perspectives de collaboration internationale. Vous trouverez plus de détails et les formulaires de candidature en anglais et en français sur le site internet de l'UAI :

www.unionacademique.org

La date limite de dépôt des candidatures est le 15 décembre 2020.

Professeur émérite Samuel N.C. Lieu
FRHistS, FSA, FRSN, FAHA
Président de l'UAI

PRIX POUR LES JEUNES CHERCHEURS

Plus d'informations

Fondée à Paris en 1919 après les ravages de la Première Guerre mondiale et actuellement basée à Bruxelles, l'Union Académique Internationale est une organisation internationale de premier plan qui parraine et coordonne des projets de recherche en sciences humaines et sociales. Parmi les membres de l'UAI se trouvent presque toutes les grandes académies nationales du monde ainsi qu'un certain nombre de sociétés savantes spécialisées dans les sciences humaines et sociales. L'UAI parraine actuellement près d'une centaine de grands projets de recherche à long terme. Une liste des projets de l'UAI peut être consultée sur le site de l'UAI (www.unionacademique.org).

Les prix

A l'occasion des célébrations de son centenaire en 2019, le Bureau de l'UAI a instauré deux prix de 6 000 euros chacun pour une période de deux ans (2020-2021) à des chercheurs et des chercheuses en sciences humaines et sociales qualifiés en début de carrière. Les deux prix pour 2022-2023 se nomment respectivement Prix Brepols et Prix Kwang-Soo Lim. Les prix ne sont pas destinés à financer des projets de recherche majeurs ni à couvrir les coûts de publication. Ils sont uniquement destinés à servir de subventions pour couvrir le coût de recherches individuelles telles que la visite de grandes bibliothèques, la participation à des travaux sur le terrain et la participation à des conférences universitaires. La somme allouée sera fixée à 6 000 euros par récompense et les lauréat-e-s devront conserver tous les reçus des dépenses approuvées afin d'être remboursé-e-s par le secrétariat de l'UAI.

En 2021, les candidat-e-s seront titulaires d'un doctorat en **linguistique**, en **philologie**, en **sociologie**, en **droit** et en **sciences politiques**. D'autres disciplines seront mises à l'honneur lors de l'attribution des prix en 2023 (histoire des sciences, philosophie, histoire de l'art, archéologie) et 2025 (histoire, anthropologie culturelle et sociale). L'innovation et le potentiel de collaboration internationale sont des critères majeurs de sélection. L'UAI souhaiterait particulièrement inviter les chercheurs en début de carrière à participer activement à des projets de recherche déjà parrainés par l'UAI au moment de leur inscription.

Pour être prise en considération, les candidatures doivent comporter :

1. Le formulaire de demande en français ci-joint comportant une proposition de projet.
2. Un curriculum vitae de maximum 3 pages.
3. Une copie du diplôme de doctorat. Les candidat-e-s doivent être titulaires d'un doctorat décerné par un établissement reconnu au plus tôt le 1^{er} janvier 2013.

Les demandes dûment remplies doivent être envoyées, sous forme d'**un PDF** regroupant l'ensemble des pièces du dossier, à : isabelle.algrain@unionacademique.org

La date limite de dépôt des candidatures est le **15 décembre 2020**.

Le Bureau de l'UAI établira une liste restreinte de candidats d'ici la mi-février 2021 et les lauréat-e-s seront personnellement contactés en juin 2021. Les lauréat-e-s seront invités à l'Assemblée générale de l'UAI qui aura lieu à Philadelphie en septembre 2021 où leur prix leur sera officiellement décerné.